



Election du Bureau de la Commission des titres d'ingénieur

Après l'élection de l'équipe présidence intervenue le 5 juillet 2016, la CTI a élu les autres membres de son Bureau lors de la séance plénière des 13 et 14 septembre 2016.

La composition du Bureau est désormais la suivante :

Membres du Bureau de la CTI 2016-2018	
Noël BOUFFARD	Delphin RIVIERE
Florence DUFOUR	Georges SANTINI
Sandrine JAVELAUD	Jacques SCHWARTZENTRUBER
Anne-Marie JOLLY - <i>Vice-présidente</i>	Agnès SMITH
Elisabeth LAVIGNE	Jean-Marc THERET - <i>Vice-président</i>
Laurent MAHIEU - <i>Président</i>	

Les membres de l'équipe permanente et les secrétaires greffiers participent également aux réunions de Bureau, sans voix délibérative.

Les membres du Bureau ont pour mission d'assister l'équipe constituée du président et des vice-présidents dans la conduite des affaires courantes de la CTI, notamment : le pilotage des groupes de travail, le suivi budgétaire de la Commission, le suivi de projets prévus dans le plan d'action, etc. de préparer les documents de référence ou de politique générale de la CTI à soumettre à l'assemblée plénière, de préparer le travail et l'organisation des séances plénières.

CONTACT PRESSE :

Julie NOLLAND

relations.presse@cti-commission.fr

[+33 \(0\)1 45 02 84 82](tel:+330145028482)



Signature de la convention de partenariat entre la CTI et l'INRS le 10 octobre 2016, à l'occasion de la cérémonie de remise des premiers Labels « Santé et sécurité au travail »

Pour la CTI, Anne-Marie Jolly, vice-présidente de la CTI, en charge des relations partenariales avec l'INRS a le plaisir de relayer le communiqué suivant : Monsieur Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur, présidera la cérémonie de remise des premiers Labels « Santé et sécurité au travail » à six établissements d'enseignement supérieur, au cours d'une manifestation organisée par la CNAMTS, le CNES&ST et l'INRS, qui se déroulera le lundi 10 octobre 2016.

Cette récompense salue l'engagement d'établissements d'enseignement supérieur ayant mis en œuvre une démarche exemplaire pour la formation de leurs étudiants à la prévention des risques professionnels. Six établissements recevront un Label et partageront leur expérience via la projection d'une vidéo.

La remise des prix sera suivie de la signature de deux accords phares pour le déploiement de cursus au bénéfice de la santé et sécurité au travail :

- Convention de partenariat entre les directions de l'INRS et de la Commission des titres d'ingénieurs
- Convention entre les directions de la CNAMTS, de l'INRS et les représentants du réseau Polytech'.

Cette rencontre réaffirme la contribution de l'enseignement supérieur à la responsabilisation des cadres, ingénieurs et managers de demain face aux questions de santé et sécurité au travail.

L'INRS convie les représentants des écoles d'ingénieurs à cette cérémonie qui se tiendra :

Lundi 10 octobre 2016 à 16h00

Ministère chargé de l'Enseignement supérieur 1 rue Descartes – Paris

Rappel de la date limite d'inscription : jeudi 22 septembre 2016 ; auprès de

: enseignement.superieur@inrs.fr

CNES&ST : Conseil national pour l'enseignement en santé et sécurité au travail

CNAMTS : Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

INRS : Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

A vos agendas : prochain Colloque annuel de la CTI – 6 et 7 Février 2017 à Paris

Lundi 6 février 2017 Après-midi Internationale dans les locaux de l'ENSAM

L'après-midi internationale sera suivie d'un temps d'échange convivial autour d'un cocktail.

Mardi 7 février 2017 Colloque dans les locaux du MEDEF

La journée du mardi s'articulera autour du lancement de la campagne d'accréditation périodique 2017-2018

Plus d'informations sur les thèmes et le programme prévisionnel dans la prochaine lettre d'informations.

« 14^e Ecole Inter-Organismes » organisée par l'Association pour la Qualité en Recherche et Enseignement Supérieur (QuaRES) du 7 au 9 septembre à Montpellier

La CTI a participé à cet événement, représentée par Marie-Jo Goedert, directrice administrative et internationale à la table ronde : « **L'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le contexte du processus de Bologne et des "European Standards & Guidelines" (ESG)** ». Les autres intervenants de la table ronde étaient M. Cosnard, Président du HCERES ; B. Curvale, Chargé de programmes au CIEP ; M. Outaki, Responsable qualité, Université Cadi Ayyad de Marrakech ; S. Canter, Coordinatrice qualité, Université Libre de Bruxelles ; S. Serfaty, Vice-Président du CA, Université de Cergy Pontoise.

Les échanges conviviaux avec les participants ont permis d'aborder les pratiques, les évolutions et les enjeux en matière d'assurance qualité et d'évaluation/accréditation dans le contexte régional, national, européen et international. Parmi les conclusions, on a pu constater que les ESG - même si pas ou peu connus en tant que tels par les responsables qualité des établissements représentés - ont été intégrés dans les procédures des agences et sont bien appliqués dans la pratique pour l'évaluation de la recherche et des formations.

Ce colloque fut également l'occasion pour Solange Piszcz, Chargée de projets, Mission des Affaires Européennes et Internationales du HCERES, de présenter le label qualité de l'internationalisation, **CeQuInt**, délivré également par la CTI pour les formations d'ingénieur.

La CTI au congrès ESDD

Le congrès EESD (Engineering Education for Sustainable Développement) s'est tenu à Bruges (Belgique) du 4 au 7 septembre. Ce congrès qui fait le point sur les avancées de l'enseignement du développement durable dans les écoles d'ingénieurs se tient tous les 2 ans, la prochaine édition aura lieu dans le New Jersey (Etats-Unis).

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis le premier congrès à Delft (Pays-Bas) en 2002 mais beaucoup de progrès restent encore à mettre en place, en particulier en ce qui concerne l'éthique et les implications sociétales.

Beaucoup de participants européens, américains, asiatiques, australiens mais seulement deux participants français dont la CTI ! Anne-Marie Jolly, vice-présidente, y a présenté la politique Développement Durable de la CTI et ses premiers résultats. Ce congrès a été une excellente occasion de comparer les procédures de la CTI à d'autres systèmes d'accréditation et de labels. Et en matière de développement durable, la CTI n'a pas à rougir de ses pratiques !

Ce congrès a permis beaucoup de partages de bonnes pratiques, de discussions autour de l'économie circulaire, de visites d'installations technologiques liées à l'Université de Gand et à ses entreprises

partenaires (Greenbridge). C'est certainement un événement à ne pas manquer pour les écoles d'ingénieur attachant de l'importance à leur démarche Développement Durable.

Informations de nos partenaires

Le label qualité Français langue étrangère



Le CIEP organisera un atelier sur le référentiel du label le **jeudi 20 octobre 2016 de 9 h 30 à 12 h 30** à Sèvres. Cette rencontre s'adresse aux centres qui souhaitent s'informer sur la procédure de labellisation et les exigences du référentiel.

Si vous souhaitez y participer, merci d'écrire à cette adresse : lafarge@ciep.fr

LE LABEL QUALITÉ FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE :

Résultat d'une démarche d'assurance qualité engagée par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministère de la culture et de la communication et le ministère des affaires étrangères et du développement international, le label vise à identifier, reconnaître et promouvoir les centres de français langue étrangère dont l'offre linguistique et les services présentent des garanties de qualité.

Les vidéos du colloque Santé au travail dans l'entreprise: les compétences des diplômés de l'enseignement supérieur (3 mars 2016 - organisé par la Carsat Sud-Est) sont en ligne :

Vous les trouverez en streaming en cliquant [ICI](#).

Deux études récentes de l'APEC à relayer sans modération !

Quelles passerelles pour envisager une mobilité vers l'aéronautique ?

Pour répondre à leurs besoins en compétences, les entreprises de l'aéronautique s'ouvrent à des profils issus d'autres secteurs. Mais quelles sont les compétences transférables qui permettront aux ingénieurs et cadres des autres secteurs industriels de réussir leur mobilité ?

Pour lire l'enquête, cliquez [ICI](#).

Les difficultés de recrutement en production industrielle

Les difficultés de l'industrie pour recruter des cadres de production sont multiples. Elles rendent les embauches de cadres plus longues et plus coûteuses et peuvent causer la perte de marchés. Des leviers multiples peuvent être actionnés.

Pour lire l'enquête, cliquez [ICI](#).

Un document ressource indispensable : le panorama de l'organisation de l'année académique 2016-2017 en Europe.

Télécharger le document [ICI](#).

Attention, la CTI déménage !

Nos nouvelles coordonnées, à utiliser dès le premier octobre :

44 rue Cambronne – 75015 - PARIS

[01 73 04 34 30](tel:0173043430)

Pour vous désinscrire de cette lettre, merci d'écrire à relations.presse@cti-commission.fr

Pour vous inscrire et/ou consulter les archives de la lettre d'informations, rendez-vous sur notre site [ici](#)

Copyright © 2016 Commission des Titres d'Ingénieur, All rights reserved.
Communiqués de presse de la CTI

Our mailing address is:

Commission des Titres d'Ingénieur

27 rue duret

Paris 75116

France

[Add us to your address book](#)

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)